

Monsieur Vincent DELCROIX  
Monsieur Philippe QUEVREMONT  
Garants de la concertation publique  
Commission Nationale du Débat Public

Marseille, 27 octobre 2023

*Objet : Contribution à la concertation publique relative au projet CARBON à Fos-sur-Mer*

Messieurs les garants,

France Nature Environnement PACA est la fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous œuvrons à réconcilier l'humain et l'environnement dans l'objectif de ramener l'empreinte écologique de la France à 1,5 planète par an en 2030 et à 1 planète en 2050 en agissant à l'échelle territoriale pour une transition écologique et sociale vers un autre modèle de société.

La société CARBON souhaite implanter une nouvelle giga-usine de production de panneaux photovoltaïques à Fos-sur-Mer. La Commission Nationale du Débat Public a été saisie, en application de l'article L.121-8 du Code de l'environnement, afin de mener à bien la concertation préalable obligatoire.

Au regard de l'importance de ce projet, par sa taille, son implantation stratégique et les impacts qu'il fait courir à l'environnement, France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (FNE PACA) souhaite contribuer à cette concertation publique par l'intermédiaire du document en annexe. Celui-ci vient en complément de la contribution de la fédération départementale de France Nature Environnement dans les Bouches-du-Rhône (FNE 13).

Pour l'essentiel, nous nous attardons sur trois éléments : la **nécessité d'une gestion globale de la ressource en eau**, la **question de la consommation électrique de ce projet**, ainsi que les **enjeux de mobilité sur la zone de Fos-sur-Mer**. Enfin, nous porterons une attention particulière à la chaîne d'approvisionnement en matière première du site pour la production de panneaux.

Nous sommes à votre disposition pour tout échange sur ces sujets, et vous prions d'agréer, Monsieur QUEVREMONT, Monsieur DELCROIX, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Gilles MARCEL  
Président de FNE Provence-Alpes-Côte d'Azur



## Projet CARBON à Fos-sur-Mer

### Contribution à la concertation publique

France Nature Environnement PACA est la **fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur**. Nous œuvrons à réconcilier l'humain et l'environnement dans l'objectif de ramener l'empreinte écologique de la France à 1,5 planète par an en 2030 et à 1 planète en 2050 en agissant à l'échelle territoriale pour une transition écologique et sociale vers un autre modèle de société.

La société CARBON souhaite implanter une nouvelle giga-usine de production de panneaux photovoltaïques à Fos-sur-Mer. La Commission Nationale du Débat Public a été saisie, en application de l'article L.121-8 du Code de l'environnement, afin de mener à bien la concertation préalable obligatoire.

Au regard de l'importance de ce projet, par sa taille, son implantation stratégique et les impacts qu'il fait courir à l'environnement, France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (FNE PACA) souhaite contribuer à cette concertation publique par l'intermédiaire du présent document. Celui-ci vient en complément de la contribution de la fédération départementale de France Nature Environnement dans les Bouches-du-Rhône (FNE 13).

**Nous soulignons que le projet, outre les points que nous étayons ci-après, va dans le bon sens pour impulser une transition énergétique basée sur les énergies renouvelables.** La baisse de nos émissions de CO<sub>2</sub> et la réduction de notre impact sur la biodiversité et l'environnement passent par la relocalisation de productions essentielles à la transition énergétique et écologique. Il existe une demande sociétale d'une production locale de panneaux photovoltaïques, et le projet CARBON vise à répondre à ce besoin croissant.

Cela étant, **le projet CARBON ne peut être analysé indépendamment des deux autres projets qui font l'objet de réflexion sur la zone de Fos-sur-Mer, à savoir le projet H2V et le projet GravitHy**, comme cela a été pris en compte par la CNDP. Aussi, les points que nous soulevons seront le plus souvent à mettre en relation avec les éléments dont nous disposons au sujet de ces deux autres projets.

Pour l'essentiel, nous nous attarderons sur trois éléments : la **nécessité d'une gestion globale de la ressource en eau**, la question de la **consommation électrique de ce projet**, ainsi que les **enjeux de mobilité sur la zone de Fos-sur-Mer**. Enfin, nous porterons une attention particulière à la chaîne d'approvisionnement en matière première du site pour la production de panneaux.

## NECESSITE D'UNE GESTION GLOBALE DE LA RESSOURCE EN EAU

La ressource en eau connaît déjà de nombreux impacts anthropiques. A ceux-là s'ajoutent désormais ceux provoqués par le changement climatique. À l'horizon 2055, les effets vont s'aggraver avec des périodes de bas débits plus longues et plus marquées. Les projections hydrologiques réalisées dans le cadre de l'étude estiment par exemple

que les débits d'étiage à l'aval (Beaucaire) pourraient baisser encore de l'ordre de 20 % en moyenne dans les 30 prochaines années<sup>1</sup>.

Rappelons que les usages prioritaires de l'eau demeurent l'eau potable, la préservation des milieux, et que les usages économiques, dont l'industrie fait partie, ne viennent qu'en dernier (L 211-1.II du code de l'environnement).

Le projet CARBON devrait réaliser des prélèvements de l'ordre de 2,7 millions de m<sup>3</sup> par an.

Nous ne pouvons pourtant raisonner seulement par le prisme de CARBON, nous avons besoin d'une vision globale : il serait cohérent de raisonner, d'une part, à l'échelle de la zone de Fos-sur-Mer pour envisager toutes les consommations à venir, et ensuite à l'échelle du bassin. S'il existe un plan Rhône, la **création d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Rhône (SAGE)** nous paraît plus que jamais indispensable. Une nouvelle gouvernance de la ressource en eau sur le bassin du Rhône est rendue indispensable.

Enfin, même si nous notons les efforts qui ont déjà été réalisés par la société CARBON en matière d'économies d'eau, faisant passer les consommations prévisionnelles de 8 à 2,7 millions de m<sup>3</sup> par an, il est **important de maximiser le choix d'un raisonnement en circuit fermé pour une réutilisation de l'eau au sein de l'usine, voire sur la zone de Fos, en connexion avec les autres projets du site.**

Dans ce même esprit, nous attirons l'attention des porteurs de projet sur le fait **que le rejet d'eau douce prévu, de l'ordre d'1,3 millions de m<sup>3</sup> par an, devrait être préférablement envisagé dans la roubine plutôt que dans la Méditerranée.** L'eau aurait ainsi le temps de refroidir, si sa température est supérieure à celle des eaux libres, et n'impacterait pas le milieu marin par un déversement d'eau douce supplémentaire.

**Nous serons donc attentifs à la mise en œuvre de process techniques destinés à économiser l'eau et à minimiser l'impact sur les milieux.**

## CONSOMMATION IMPORTANTE D'ELECTRICITE

Les besoins en électricité de la société CARBON seront importants et s'ajouteront aux nouveaux besoins de la zone de Fos-sur-Mer. RTE estime ces besoins à environ 5GW, soit la consommation totale de la région PACA actuellement. Afin de pourvoir à ces nouveaux besoins, RTE étudie la création d'une nouvelle ligne très haute tension entre Beaucaire et Fos-sur-Mer.

Si nous **saluons la perspective d'une production en propre de 5 à 10% de la consommation de la société**, nous insistons sur la **nécessité de concevoir toute stratégie de production et de consommation d'énergie sur une base de sobriété.**

## ENJEUX DE MOBILITE

Les enjeux liés à la mobilité du projet CARBON, et plus largement de la zone de Fos-sur-Mer, sont de deux ordres : le transport des personnes, et celui des marchandises.

---

<sup>1</sup> BRLi, 2023, *Étude de l'hydrologie du fleuve Rhône sous changement climatique*

## DE NOMBREUSES INTERROGATIONS QUANT A LA MOBILITE DES PERSONNES

Les nouveaux salariés de la société CARBON devront se déplacer jusqu'au site de production depuis divers endroits de la zone, qui peut s'étendre jusqu'à Marseille, Miramas, Arles... Il est essentiel de **solliciter d'abord le maillage ferroviaire existant**, et que la société CARBON favorise le développement de ce maillage.

Il sera pour cela nécessaire de prêter attention :

- Aux **horaires des lignes de trains et de bus** au regard des **horaires des salariés**
- A la **fréquence des lignes**, adaptée à un **afflux massif de salariés** sur la zone
- A la **correspondance entre lignes de train et de bus**, y compris les **navettes** mises en place par la société CARBON à destination de ses salariés

Bien entendu, l'ensemble des autres solutions de mobilités (covoiturage, vélo, marche à pied) sont également à priorisé avant tout autre développement d'une mobilité plus carbonée. A ce titre, nous rappelons que **l'augmentation de la capacité des axes routiers qui desservent la zone n'est en aucune façon une solution viable et est en totale opposition avec toute idée de transition énergétique et écologique.**

## DES SOLUTIONS DE TRANSPORT DES MARCHANDISES SATISFAISANTES

Sur la question des produits entrants, gageons que la solution d'un transport maritime à 90% devienne réalité. De la même façon, **nous saluons la solution d'un acheminement par voie ferroviaire (50%), voie fluviale (25%) et maritime (10%)**. Il s'agit à nouveau ici d'une opportunité de redynamisation du fret et du transport fluvial.

## POINT D'ATTENTION SUR L'APPROVISIONNEMENT DES MATERIAUX

A nouveau, **nous saluons l'engagement de CARBON de privilégier les produits d'origine européenne**. Cependant, nous serons attentifs au respect de cet engagement. Si tous les matériaux proviennent finalement d'Asie, nous pourrions difficilement parler de « décarbonation de l'industrie ». Les critères de sélection ne peuvent se réduire qu'aux aspects économiques, en oubliant l'impact carbone et l'impact sur la biodiversité et l'environnement de productions à échelles industrielles.

La fédération régionale de France Nature Environnement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur restera donc attentive aux suites qui seront données à cette concertation publique.